



Juvenile 30/100



Juvenile 30/100

- ▶ Protection en cas de décès incluant une couverture pour maladies graves
- ▶ Même petit prix pour tous les enfants de 0 à 15 ans
- ▶ Télé-entrevue combinée à une proposition d'assurance simplifiée pour une souscription facile et rapide



1 Choisissez parmi 3 options de protection Juvenile 30/100

Prime ⁽¹⁾	Capital assuré au décès ⁽²⁾	Capital assuré maladies graves
15 \$	100 000 \$	10 000 \$
30 \$	250 000 \$	25 000 \$
50 \$	500 000 \$	50 000 \$

⁽¹⁾ Prime mensuelle sans indexation payable jusqu'à 30 ans.

⁽²⁾ Le montant d'assurance sur la vie d'un enfant est habituellement limité à 50% du montant d'assurance en vigueur sur la vie d'un des parents.

2 Ajoutez l'option fracture accidentelle pour seulement 4 \$ par mois

Type de fracture	Protection
Crâne, bassin, fémur ou colonne vertébrale	5 000 \$
Côte, sternum, larynx, trachées, omoplate, humérus, rotule, tibia ou péroné	1 500 \$
Os non compris ci-dessus	500 \$



▶ Assurance Vie

Indexation du capital assuré et de la prime de 10 % par année pendant 10 ans (l'indexation est offerte automatiquement et peut être retirée du contrat sur demande, et ce, en tout temps).

▶ Maladies graves

9 maladies graves couvertes :

ACV, Cancer, Crise cardiaque, Pontage coronarien

Maladies infantiles : paralysie cérébrale, cardiopathie congénitale, fibrose kystique, dystrophie musculaire, diabète sucré de type 1

- ▶ Ces deux protections d'assurance **Temporaire à 30 ans** sont transformables à l'échéance en **Temporaire à 100 ans** suivant des taux compétitifs et garantis au contrat.

125 années d'engagements
destinés à protéger ce
qui compte vraiment.



Téléphone : 819 478-1315

uvmutuelle.ca

Télécopieur : 819 474-1990

142, rue Heriot, C.P. 696, Drummondville (Québec) J2B 6W9

Sans frais : 1 800 567-0988